

*Initiatives ministérielles*

J'aimerais tout d'abord parler de certains points et reprendre, à cette fin, des propos tenus par un représentant de l'opposition. Il s'agit de propos très fermes et de positions très fortes.

Permettez-moi, donc, de citer ici des propos qui ont été tenus à une autre occasion au sujet de réductions semblables à celles proposées dans le projet de loi. Un chef de l'opposition a alors fait la déclaration suivante:

Si le régime public d'assurance-maladie connaît des difficultés, c'est parce que le gouvernement fédéral n'a pas respecté les engagements qu'il a pris envers les provinces et qu'il a réduit considérablement les fonds qu'il leur octroie pour gérer et financer ce régime.

Ce même chef de l'opposition a ajouté que son parti voulait «que les Canadiens jouissent d'un régime d'assurance-maladie de qualité et universel». Il a précisé que «le problème tient à une réduction unilatérale et arbitraire, de la part du gouvernement fédéral, des fonds versés aux provinces qui ont la responsabilité de payer la note». C'est là le problème. Ce même chef de l'opposition a ensuite déclaré que si son parti était élu, son gouvernement rétablirait le partage des frais de l'assurance-maladie à parts égales entre le gouvernement fédéral et les provinces.

Certains députés à la Chambre se demandent peut-être de quel chef de l'opposition je parle. Est-ce le député de Vancouver Quadra qui attaquait auparavant les budgets des conservateurs? Est-ce le chef de l'opposition qui siège actuellement à la Chambre comme chef du Parti libéral? Est-ce peut-être mon collègue de Windsor qui a déjà été chef de l'opposition pour le Parti libéral?

Non. Ces déclarations et ces critiques proviennent d'un chef de l'opposition qui est maintenant premier ministre de ce pays. Avant son élection, le premier ministre avait déclaré que le problème était dû aux «attaques arbitraires et unilatérales menées par le gouvernement fédéral contre les provinces». Il avait promis de rétablir le partage 50-50 des frais de l'assurance-maladie. Cette déclaration a été citée dans l'édition du 24 août 1983 du quotidien *The Ottawa Citizen*. La déclaration précédente sur l'assurance-maladie, reprise dans le *Vancouver Sun* du 8 août 1983, avait été faite au cours d'une campagne qui l'a mené d'un bout à l'autre du pays.

Pourtant, qu'a-t-il fait, ce gouvernement? Il a fait quatre attaques directes, en tous points semblables à celles que ce premier ministre critiquait lorsqu'il était dans l'opposition, des attaques arbitraires et unilatérales par lesquelles il a réduit les paiements de transfert en

rejetant le fardeau du déficit sur les épaules des provinces.

Des dizaines de groupes venant de partout au pays ont témoigné devant le Comité des finances au sujet des effets de cette politique. Quelques-uns de leurs mémoires ont été cités par le député qui a pris la parole auparavant au nom du Parti libéral. Permettez-moi d'en citer encore quelques-uns.

Voici ce qu'avait à dire la Fédération canadienne des étudiants:

On doit examiner les effets du projet de loi C-20 et des projets de loi qui l'ont précédé dans le cadre de la longue suite de mesures gouvernementales qui touchent les étudiants. Il y a deux ans, le gouvernement a commencé à privatiser le programme de prêts aux étudiants. Cette année, il est question d'une taxe de 3 p. 100 sur les prêts aux étudiants, de l'application de la taxe sur les produits et services aux manuels et de la fermeture, dans tout le pays, des centres d'emploi du Canada sur les campus.

Les étudiants du postsecondaire ont été particulièrement touchés.

L'Association canadienne de la santé publique, l'un des groupes les plus respectés du pays, a fait savoir à ce comité ce qu'elle pensait de cette mesure. Voici ce qu'elle a dit:

Réduire unilatéralement les fonds destinés à l'assurance-maladie n'est ni le seul moyen, ni le plus efficace pour le gouvernement fédéral de s'attaquer aux problèmes financiers.

Le Syndicat des employés d'hôpitaux a déclaré ce qui suit au comité:

Le régime public d'assurance-maladie est devenu pour beaucoup de Canadiens plus qu'un programme social. Il est en bonne partie ce qui définit le Canada. Sa dégradation non seulement aura de graves conséquences sur le plan de la santé et sur le plan financier pour de nombreux Canadiens, mais sera un autre coup porté à notre identité nationale.

Plus important encore, voyons ce qu'en pense l'Association médicale canadienne. Voici un groupe que, penserions-nous, le gouvernement aurait au moins consulté avant de démolir notre programme d'assurance-santé. Non, il ne l'a même pas fait. Il n'a eu aucun entretien avec ce groupe de personnes qui détient la responsabilité peut-être la plus importante au sein du système de santé. Que pensent les médecins de notre pays, de notre gouvernement et de ce qu'il fait à l'assurance-maladie. Ce qui est clair aux yeux de l'association et des milieux de la santé en général, c'est que les changements apportés aux paiements de transfert au Financement des programmes établis, y compris l'idée de continuer de geler les fonds, ont déstabilisé le système qui n'est plus capable de fournir des services de soins de haute qualité à tous les Canadiens.